



« audemars-piguet.com » redevient la propriété de la marque grâce à LegitiName

Genève, le 14 avril 2009 - La marque de luxe Audemars Piguet, manufacture de haute horlogerie et haute joaillerie a fait appel aux experts LegitiName afin de défendre sa E-reputation et de lutter contre le cybersquatting dont elle était victime.

La récupération de « audemars-piguet.com » : un enjeu de taille

Le nom de domaine « audemars-piguet.com » était cybersquatté depuis plus de 6 ans par un détenteur illégitime.

En effet, ce dernier avait détourné la marque Audemars Piguet à des fins commerciales. Ainsi, l'acquisition du label « audemars-piguet » lui a permis d'activer une page « parking » comprenant des liens publicitaires vers d'autres sites web frauduleux proposant l'achat de contrefaçons horlogères.

Suite à la demande de la marque, l'équipe de spécialistes LegitiName a enclenché une procédure de négociation auprès du cybersquatteur afin de récupérer ledit nom de domaine. Cette stratégie a permis de rendre officiellement la propriété de ce nom à la manufacture, qui a pu l'utiliser dès ce début d'année 2009.

« Ce fut un combat de 8 mois qui a abouti à une véritable réussite. Nous avons protégé notre capital marque de l'atteinte qui lui était faite depuis plusieurs années par des pirates peu scrupuleux. » explique Stefano Maddalena, Responsable du Département Juridique Audemars Piguet.

Pour toutes les personnes impliquées dans cette mission, il était capital d'obtenir un résultat positif. *« Nous ne laisserons pas ce genre d'individus se servir de notre notoriété pour nuire au marché horloger et faire de la contrefaçon un business rentable »* confie Stefano Maddalena.

Les experts LegitiName sont quotidiennement confrontés à ce genre de détournement de marque. Leur mission est d'analyser le niveau d'atteinte au droit de propriété intellectuelle de la marque et du degré de gravité.

« Nous conseillons nos clients sur les procédures qui nous semblent indispensables à mettre en place, soit parce que les sites identifiés comme frauduleux portent considérablement préjudice à leur image de marque, soit parce que des opportunités de vente risquent d'être manquées. La sélection des noms de domaine à défendre est scrupuleusement réalisée afin de cibler les priorités en termes de danger. » développe Cécile Lhémy, Account Manager LegitiName.

La récupération de noms de domaine : une gestion au cas par cas

Plusieurs méthodes de récupération sont possibles : négociations à l'amiable auprès des cybersquatteurs, procédures administratives auprès des organismes de référence tels que l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), procédures juridiques auprès des tribunaux. Le choix s'appuie sur les éventuels droits détenus par les marques et leur légitimité.

La stratégie de récupération pour le nom de domaine audemars-piguet.com a subi plusieurs réorientations.

« Chaque nom de domaine a sa carte d'identité, son histoire. Connaître tous les détails le concernant nous permet de favoriser la meilleure méthode de récupération. Bien sûr, rien n'est figé, suivant l'évolution du projet, nous pouvons proposer à nos clients d'ajuster notre démarche. » précise Simon Gobert, consultant en propriété intellectuelle LegitiName. Certains éléments du dossier ayant évolué, LegitiName a finalement privilégié une négociation à l'amiable auprès du cybersquatteur au lieu de poursuivre le projet de dépôt de plainte après de l'OMPI initialement prévu.

Dès la récupération officielle annoncée, le site audemars-piguet.com a été redirigé vers le site officiel de la marque, audemarspiguet.com. Ce nom de domaine fait maintenant intégralement partie de la stratégie web de Audemars Piguet. C'est un atout solide en termes de promotion et de protection des activités de la marque.

A propos de Vanksen Group :

Opérant à Luxembourg, Hong-Kong, New-York, Genève et Paris, avec 80 employés pour 9,07 millions d'€ de CA en 2008 (soit une croissance de 45%), Vanksen Group est un groupe conseil en communication à 360° regroupant 3 pôles d'expertise :

- LegitiName : management des marques online - protection, promotion, référencement, monitoring.
- Vanksen|Culture-Buzz : Agence conseil en communication 360°.
- BuzzParadise : Mise en relation des marques et blogueurs influents à l'international.

Avec près de 2700 articles publiés et 125 000 pages vues/mois, le blog de l'agence : <http://www.culture-buzz.fr> est devenu le premier portail francophone sur le thème du Bouche à Oreille, en décryptant chaque semaine l'actu blog, buzz, guerilla et marketing viral. Il est aujourd'hui décliné en anglais et allemand.

Nous accompagnons de grandes marques telles que Procter & Gamble, LVMH, Microsoft, Louvre Hotels, ArcelorMittal, Quiksilver, Warner Bros, Ubisoft, 20th Century Fox, Canal Plus, BIC, Sony, Nokia, LG, Casio, Roxy,... pour la conception et la mise en place de dispositifs de communication online et offline.

Plus d'informations sur LegitiName :

Créé en 2001, LegitiName est le premier acteur européen du management et de la protection des marques sur internet. Avec une présence à New York, Genève, Paris et son siège social basé à Luxembourg, le groupe bénéficie d'un portefeuille de références internationales comme Microsoft, Louis Vuitton, Procter & Gamble, Arcelor Mittal, Salomon, Bobst Group.

www.legitiname.com

www.legitiname.ch

Renseignements :

David Pihen

Directeur Associé - VanksenGroup Suisse

(LegitiName, Vanksen|Culture-Buzz, BuzzParadise)

+41 79 478 32 85

+41 22 306 49 90

dpihen@legitiname.ch